



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MARNE

ARRETE N°2063/2016  
FIXANT LA COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF DEPARTEMENTAL  
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

ACTE REÇU LE

07 DEC. 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et son cadre juridique,

PREFECTURE DE LA MARNE  
DRCL

Vu le décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 29 mars 2016 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'arrêté du 06 mai 2015 du Président du Conseil Départemental de la Marne de désignation de Monsieur Charles DE COURSON à la Présidence du Conseil d'Administration du S.D.I.S. de la Marne,

Vu la délibération n° 09/2015 du conseil d'administration du SDIS de la Marne du 22 mai 2015 relative à la désignation des représentants de l'administration aux différents organismes et commissions annulée et remplacée par la délibération n° 36/2016 du 07 novembre 2016 relative à l'actualisation de la désignation des représentants de l'administration dans les différentes commissions du SDIS de la Marne,

Vu l'arrêté n° 1141/2015 du 29 mai 2015 fixant la composition du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires,

Vu le procès-verbal des élections du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du 4 juin 2014,

Vu la délibération n° 35/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 relative au remplacement de Monsieur Yan MORAND dans les instances du SDIS de la Marne - élections et désignations,

Considérant que, suite la démission de Monsieur Yan MORAND, la délibération n°35/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 a désigné Monsieur Raphaël BLANCHARD en tant que suppléant de Monsieur Jean-Michel POINTUD au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires,

Considérant que ladite délibération n° 35/2016 mentionne l'élection de Madame Frédérique SCHULTHESS en tant que membre supplémentaire au bureau du Conseil d'Administration du SDIS de la Marne,

Considérant qu'il convient de tirer les conséquences des délibérations n° 35/2016 et n° 36/2016 du conseil d'administration du SDIS du 7 novembre 2016 et d'abroger l'arrêté n° 1141/2015 du 29 mai 2015.

ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Le Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la MARNE est, à compter de la date du présent acte, composé comme suit :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>Premier titulaire</b>	M. Charles DE COURSON Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. de la Marne, Conseiller Départemental du canton de SERMAIZE-LES-BAINS	M. Thierry BUSSY Conseiller Départemental du canton d'ARGONNE SUIPPE et VESLE
<b>Deuxième titulaire</b>	M. Alphonse SCHWEIN Conseiller Départemental du canton de MOURMELON – VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE	Mme Dominique DETERM Conseillère Départementale du canton de CHALONS I
<b>Troisième titulaire</b>	M. Jean-Michel POINTUD Conseiller Communautaire à la C.A de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, Cités en Champagne	M. Raphaël BLANCHARD Conseiller Départemental du canton de REIMS V
<b>Quatrième titulaire</b>	M. Alain HIRAUT Vice-président à la C.A. de REIMS, Reims Métropole	M. Jean-Marc ROZE 1 <sup>ère</sup> Vice-président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. de la Marne, Conseiller Délégué à la C.A. de REIMS, Reims Métropole
<b>Cinquième titulaire</b>	M. Gérard BUTIN Conseiller de la C.C. d'EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE	M. Philippe SALMON Conseiller Départemental du canton de FISMES – MONTAGNE DE REIMS
<b>Sixième titulaire</b>	Mme Frédérique SCHULTHESS Membre supplémentaire du Conseil d'Administration du SDIS de la Marne, Conseillère Départementale du canton de CHALONS III	Mme Lise MAGNIER Conseillère Départementale du canton de CHALONS II
<b>Septième titulaire</b>	M. Laurent BURCKEL Conseiller Communautaire à la C.C. de VITRY, CHAMPAGNE ET DER	Mme Valérie MORAND Conseillère Départementale du canton d'ARGONNE SUIPPE et VESLE

**REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANT</b>
<b>Premier titulaire</b>	Mme le sapeur de 1 <sup>ère</sup> classe <b>Sophie PREVOST</b> , du C.S d'ANGLURE, liste UDSPM	M. le sapeur de 1 <sup>ère</sup> classe <b>Quentin DELBE</b> , du C.S de VERZENAY, liste UDSPM
<b>Deuxième titulaire</b>	M. le caporal <b>Fabrice LEROY</b> , du C.S de TOURS SUR MARNE, liste UDSPM	M. le caporal <b>David HADDAD</b> , du C.S de SEZANNE, liste UDSPM
<b>Troisième titulaire</b>	M. le sergent <b>Yohann GUERIN</b> , du C.S de ROMIGNY, liste UDSPM	M. le sergent <b>Sylvain GUILLAUME</b> , du C.S de SAINTE MENEHOULD, liste UDSPM
<b>Quatrième titulaire</b>	M. l'adjudant-chef <b>Jean AUDURENQ</b> , du C.S de TINQUEUX, liste UDSPM	M. l'adjudant-chef <b>Arnaud PROVOST</b> , du C.S de SERMAIZE LES BAINS, liste UDSPM
<b>Cinquième titulaire</b>	M. le lieutenant <b>Pascal BRIAND</b> , du C.S de DORMANS, liste UDSPM	M. le lieutenant <b>Didier JAMBE</b> , du C.S de MONTMIRAIL, liste UDSPM
<b>Sixième titulaire</b>	M. le capitaine <b>Christophe PREVOST</b> , du C.S de SUIPPES, liste UDSPM	M. le lieutenant <b>Loïc NEUVILLE</b> , du C.S de SAINT MENEHOULD, liste UDSPM
<b>Septième titulaire</b>	M. l'infirmier <b>Olivier PERDREAU</b> , du C.S.P. de REIMS, liste UDSPM	Mme le pharmacien-capitaine <b>Nathalie PREITSEILLE</b> , service de santé et de secours médical à la direction départementale, liste UDSPM

**ARTICLE 2** : L'arrêté n° 1141/2015 du 29 mai 2015 susvisé est abrogé.

**ARTICLE 3** : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4** : Le directeur départemental du service d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fagnières, le

**5 DEC. 2016**

Le Président,

Charles de COURBON

ACTE REÇU LE  
07 DEC. 2016  
PREFECTURE DE LA MARNE  
DRCL